

L'Académie des César, en partenariat avec
la Ficam et le Groupe Audiens, présente

CÉSAR 2024
Techniques



**CÉSAR &
TECHNIQUES
2024**

LE TROPHÉE

DOSSIER DE CANDIDATURE



LE TROPHÉE CÉSAR & TECHNIQUES EST DESTINÉ À METTRE EN VALEUR LES ENTREPRISES DE LA FILIÈRE TECHNIQUE DU CINÉMA EN FRANCE, ET TOUT PARTICULIÈREMENT CELLES QUI ONT LA CAPACITÉ À FAIRE VALOIR UN ÉVÉNEMENT, UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT OU UNE CONTRIBUTION PARTICULIÈRE À LA CRÉATION DURANT L'ANNÉE ÉCOULÉE.

Le Trophée César & Techniques sera remis le **8 janvier 2024** par l'Académie, la Ficam et le Groupe Audiens lors de la Soirée César & Techniques donnée en l'honneur des techniciennes et techniciens des films éligibles de l'année et des industries techniques françaises.

VOTRE ENTREPRISE FAIT PARTIE DES ENTREPRISES ÉLIGIBLES

Vous êtes une entreprise ayant assuré une prestation technique sur au moins un des films éligibles au César du Meilleur Film 2024 ou au César du Meilleur Film Étranger 2024, vous pouvez donc concourir pour le Trophée César & Techniques (sous réserve de ne pas avoir reçu le Trophée durant les trois années précédentes et de remplir les conditions décrites dans le règlement).

À ce titre, votre entreprise sera recensée dans le Guide César & Techniques 2024 reprenant les chefs de postes Costumes, Décors, Effets Visuels, Montage, Photo, Son, ainsi que les entreprises ayant effectué les prestations techniques des films sortis en salle en 2023.

Pour concourir, il vous suffit de compléter le dossier de candidature ci-joint et de le renvoyer **avant le 1^{er} décembre 2023**.

TROPHÉE CÉSAR & TECHNIQUES

Le Comité Industrie Techniques de l'Académie effectuera une validation des candidatures parmi toutes les entreprises éligibles ayant déposé un dossier.

Parmi les finalistes, l'ensemble des technicien-ne-s éligibles aux six César Techniques de l'année, l'ensemble des directeur-trice-s de production et de post-production des films concourant pour le César du Meilleur Film 2024, les Nommé-e-s aux César Techniques des deux années précédentes ainsi que les Dirigeant-e-s des entreprises membres de la FICAM, choisiront par leur vote celui qui se verra remettre le Trophée César & Techniques 2024.

RÈGLEMENT CÉSAR & TECHNIQUES [ICI](#)

DOSSIER À ENVOYER PAR MAIL AVANT LE 1^{ER} DÉCEMBRE 2023 À :

stephane.bedin@ficam.fr / Tél : + 33 (0)1 45 05 72 49

L'ensemble de ces données sera considéré de manière strictement confidentielle par le Comité



1 • NOM ET COORDONNÉES DE VOTRE SOCIÉTÉ

.....
.....
.....
.....

2 • CONTACT (2 CONTACTS MAXIMUM)

.....
.....
.....
.....
.....
.....

3 • VOTRE ACTIVITÉ

- Code APE :
- Convention collective :

→ **Présentation de la société ***

.....
.....
.....

→ **Présentation de l'objet de candidature ***

.....
.....
.....

4 • VOTRE SOCIÉTÉ DISPOSE-T-ELLE D'AU MOINS UNE ANNÉE COMPLÈTE D'EXPLOITATION ?

- Oui
- Non

Année de création de votre société :

5 • ÊTES-VOUS ADHÉRENT À LA FICAM ?

- Oui
- Non

6 • VOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES 2022 :

- € H.T. :
- % du CA dédié à la prestation technique :

7 • VOS RÉSULTATS NETS EN 2022 :

- Total :
- Variation en pourcentage 2021/2022 :

8 • VOS EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2022 :

- Permanents (en nombre de salariés)
Cadres :
- Employés :

- Intermittents (en nombre de jours)
Techniques :
- Artistiques :

9 • NATURE ET SUPERFICIE DES LOCAUX MIS À DISPOSITION :

.....
.....
.....

10 • AVEZ-VOUS UN NUMÉRO DE CERTIFICATION SOCIALE :

- Oui
Si OUI, précisez la date de validité de votre N° de Certification Sociale :

- Non

* Ces textes seront repris sur le site de l'Académie pour les entreprises finalistes.



11 • CITEZ LES FILMS ÉLIGIBLES* AUX CÉSAR SUR LESQUELS VOUS AVEZ TRAVAILLÉ, EN PRÉCISANT LA NATURE DES TRAVAUX EFFECTUÉS :

A series of horizontal dotted lines provided for the respondent to list eligible films and their roles.

* Films éligibles consultables sur le site academie-cinema.org

DOSSIER À ENVOYER PAR MAIL AVANT LE 1^{ER} DÉCEMBRE 2023 À :

stephane.bedin@ficam.fr / Tél : + 33 (0)1 45 05 72 49

L'ensemble de ces données sera considéré de manière strictement confidentielle par le Comité



Merci de joindre à votre dossier de candidature le logo de votre société.

En cas de validation de votre dossier, il vous sera demandé de nous fournir impérativement pour le 27 décembre 2023 **un montage de présentation de l'objet de votre candidature*** en vue de la remise des Prix le 8 janvier 2024 :

Durée : **60 secondes**

Format : **16/9 sur les supports suivants : AVI HD ou Mpeg2 HD**

Ce montage sera visible sur le site et les réseaux sociaux de l'Académie des César, afin de présenter l'objet de votre candidature.

Fait à :

Le :

* Ce montage devra être constitué d'un générique, rappelant les crédits et les travaux effectués sur les images sélectionnées.

Signature

Cachet de la société

DOSSIER À ENVOYER PAR MAIL AVANT LE 1^{ER} DÉCEMBRE 2023 À :

stephane.bedin@ficam.fr / Tél : + 33 (0)1 45 05 72 49

L'ensemble de ces données sera considéré de manière strictement confidentielle par le Comité

LAURÉATS



**TROPHÉE
CÉSAR & TECHNIQUES**

2023 MPC Paris
2022 Micro Climat Studios
2021 CLSFX Atelier 69
2020 Transpalux / Studios de Bry
2019 Poly Son Post Production
2018 Mikros Image Technicolor
2017 Tapages & Nocturnes
2016 M141
2015 Poly Son Post Production
2014 Transpalux
2013 Mikros Image
2012 Mikros Image
2011 Archipel Productions



**PRIX DE L'INNOVATION
CÉSAR & TECHNIQUES**

2023 Noir Lumière
2022 Deluxe ETS France
2021 Mac Guff Ligne
2020 Golaem
2019 Titrafilm
2018 Setkeeper

DOSSIER À ENVOYER PAR MAIL AVANT LE 1^{ER} DÉCEMBRE 2023 À :

stephane.bedin@ficam.fr / Tél : + 33 (0)1 45 05 72 49

L'ensemble de ces données sera considéré de manière strictement confidentielle par le Comité